



AP/Carte-J (2017) PV39

Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la carte jeunes

39^e réunion du Conseil de coordination

Lundi 16 octobre 2017

Centre européen de la jeunesse, Strasbourg

RAPPORT

1. Accueil des participants et ouverture de la réunion

La réunion est ouverte par le secrétariat, en l'absence de toute personne élue à la présidence ou à la vice-présidence. Une série de présentations ont lieu. Le secrétariat souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent à la réunion en qualité d'observateurs, c'est-à-dire aux membres du CDEJ représentant la Hongrie, la République slovaque et le Portugal (le représentant du Portugal est présent en sa qualité d'ancien vice-président ayant présidé la réunion précédente), trois États qui sont parties à l'Accord partiel. Il souhaite aussi la bienvenue aux membres du CDEJ représentant l'Albanie et la Bulgarie, qui sont présents parce que leurs pays ont manifesté un intérêt pour une adhésion à l'Accord partiel.

La liste des participants figure à l'annexe II.

2. Adoption de l'ordre du jour

AP/Carte-J (2017) OJ 39

L'ordre du jour est adopté sans modification, tel qu'il figure à l'annexe I et dans le document de référence AP/Carte-J (2016) OJ 39.

3. Élection à la présidence (CDEJ) et à la vice-présidence (EYCA)¹

AP/Carte-J (2017)I

¹ Il est rappelé que l'article 5 de la Résolution ResAP(2003)1 instituant un Accord partiel en matière de Carte Jeunes destiné à promouvoir et à faciliter la mobilité des jeunes en Europe précise ce qui suit : *Le Conseil de coordination élit pour une période de deux ans son Président(e) et son Vice-président(e) à condition que cette période n'excède pas la durée de leur mandat à titre de représentant d'un État membre de l'Accord Partiel ou de l'Association Européenne des Cartes Jeunes. Lorsque le Président(e) est élu parmi les membres désignés par le Comité des Ministres, le Vice-Président est élu parmi les membres désignés par l'Association et vice-versa. Chaque année chacun des deux mandats est confié en alternance à un membre désigné par le Comité des Ministres et à un membre désigné par l'Association.*

Lors de sa 38^e réunion (27 mars 2017, Budapest), le Conseil de coordination a décidé de reporter les élections à la présidence et à la vice-présidence et de les tenir lors de sa réunion suivante, le 16 octobre 2017 à Strasbourg. Étant donné que le mandat du Conseil de coordination arrive à expiration et que des membres doivent être désignés par le Comité des Ministres pour le prochain mandat (2018-2019), le Conseil de coordination décide d'élire une personne qui exercera la présidence uniquement pour la durée de la réunion en cours et jusqu'à la fin 2017, et de reporter à la réunion de mars 2018 l'élection des personnes qui exerceront la présidence et la vice-présidence en 2018 et 2019.

Louise Macdonald, présidente de l'EYCA, est élue à la présidence du Conseil de coordination pour la durée de la réunion en cours et jusqu'à la fin 2017. Le Conseil de coordination décide qu'il n'est pas nécessaire d'élire une personne à la vice-présidence pour la réunion en cours.

Pour la durée du mandat en cours (2016-2017), le Conseil de coordination compte parmi ses membres des représentants des États membres suivants² : Andorre, **Autriche**, Azerbaïdjan, Croatie, Chypre, **République de Moldova**, Monténégro et Serbie. Parmi ces États, seules l'Autriche et la République de Moldova ne pourront plus être membres du Conseil de coordination en 2018-2019 car elles ont déjà été membres durant deux mandats successifs³. *Les six autres membres actuels du Conseil de coordination déclarent être d'accord pour présenter leur candidature à un second mandat. Le représentant de la Hongrie exprime sa volonté de présenter sa candidature.*

4. Adoption du rapport de la 38^e réunion du Conseil de coordination

AP/Carte-J (2017)PV 38 prov

Le rapport de la 38^e réunion du Conseil de coordination est adopté sans modification, tel qu'il figure dans le document AP/Carte-J (2016)PV 38.

5. Mise en œuvre du programme d'activités 2017 – compte rendu oral

AP/Carte-J (2016)2, AP/Carte-J (2017)2

Le secrétariat rend compte brièvement de la mise en œuvre du programme d'activités 2017. Il note que, lors des réunions du CDEJ et à d'autres occasions, il a déjà été beaucoup question du séminaire organisé, dans le cadre de la présidence chypriote du CM, par l'Accord partiel, l'EYCA et le Conseil de la jeunesse de Chypre (29-31 janvier 2017, Nicosie), ainsi que de l'université européenne sur les politiques de jeunesse (université d'été du CDEJ, 28 août – 1^{er} septembre 2017, Budapest). S'agissant de ce dernier événement, le secrétariat a l'honneur de remettre à l'EYCA une lettre adressée à Istvan Karasz, représentant de l'organisation qui s'occupe de la carte jeunes en Hongrie et membre de la direction de l'EYCA ; dans cette lettre, le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe remercie M. Karasz pour sa contribution active au succès de l'université d'été.

Quant au séminaire promotionnel destiné aux États non membres de l'Accord partiel, il aura lieu en décembre à Varna (Bulgarie). Le document de réflexion et le projet de programme du séminaire figurent dans l'annexe 2 du document *AP/Carte-J (2017)2*. Le directeur de l'EYCA et la personne

² 1257^e réunion du Comité des Ministres, 25 mai 2016.

³ Les États membres suivants étaient membres du Conseil de coordination en 2014-2015 : Arménie, **Autriche**, Bosnie-Herzégovine, Malte, Portugal, **République de Moldova**, République slovaque et Slovénie.

représentant l'organisation qui s'occupe de la carte jeunes en Bulgarie font un bref exposé ; ils rappellent que Varna est la capitale européenne de la jeunesse en 2017 et soulignent la participation de représentants de la ville de Cascais, qui sera la capitale européenne de la jeunesse en 2018 et qui accueillera sûrement aussi plusieurs grands événements du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. Les informations sur la mise en œuvre du programme d'activités pour 2017 (ainsi que la proposition de programme d'activités pour 2018) sont contenues dans la présentation Power Point ci-dessous (en anglais) :



presentation of the
PA plus EYCA.pdf

Le Conseil de coordination prend note des informations sur la mise en œuvre du programme d'activités 2017 et se déclare satisfait de l'état d'avancement des travaux.

6. Programme d'activités 2018

AP/Carte-J (2017)3

Compte tenu des *priorités pour le programme d'activités 2018-2019 du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe* adoptées récemment par le Conseil mixte pour la jeunesse⁴, le but de l'Accord partiel dans ce contexte sera de veiller à ce que la mobilité des jeunes soit considérée comme un bon moyen d'atteindre ces objectifs dans son propre programme d'activités. Il s'agira, par exemple, de faire prendre en compte largement l'importance et l'utilité de possibilités de mobilité pour les jeunes, de changer le regard porté sur les jeunes migrants, pour que soit reconnu tout ce qu'ils peuvent apporter à la société, ou encore de créer les conditions permettant aux travailleurs de jeunesse d'innover.

Dans le programme sont prévus plusieurs grands événements :

- un séminaire, organisé dans le cadre de la présidence croate, sur le thème « Le rôle des cartes jeunes dans la promotion de l'entrepreneuriat social : de l'autonomisation économique à la lutte contre le phénomène de la fuite des cerveaux (fuite ou retour des cerveaux ?) », qui doit se tenir en Croatie (lieu exact et date à confirmer) ;
- un séminaire sur le thème « Des bonnes pratiques aux politiques de jeunesse et vice versa : la Carte jeunes européenne comme moyen de promouvoir l'accès aux droits sociaux et civiques pour tous les jeunes » (date et lieu à confirmer) ;
- un séminaire de promotion de l'Accord partiel intitulé « Intégrer les possibilités de mobilité des jeunes dans les politiques à tous les niveaux ».

Le Conseil de coordination approuve le programme d'activités tel qu'il figure dans le document AP/Carte-J (2017)3.

7. Actualité de l'Association européenne des cartes jeunes (EYCA) – présentation orale

⁴ Sous réserve de l'approbation définitive du Programme et Budget 2018-2019 par le Comité des Ministres lors de la 1 300^e réunion (budget) des Délégués, les 21-23 novembre 2017.

Le directeur de l'EYCA, Manel Sanchez, informe le Conseil de coordination des faits nouveaux concernant l'EYCA. Il mentionne la coopération fructueuse de l'EYCA avec l'Accord partiel du Conseil de l'Europe sur les itinéraires culturels, en précisant qu'un accord de coopération sera signé avant la fin de l'année. Des questions relatives aux politiques de mobilité des jeunes ont été examinées dans le cadre d'un projet auquel ont participé une bonne dizaine de pays, par l'intermédiaire de leurs responsables politiques, des organisations membres de l'EYCA et des titulaires de la carte jeunes. Les résultats de ce projet seront diffusés sous peu.

De nouveaux dirigeants de l'EYCA ont été élus lors de son assemblée générale, tenue du 1^{er} au 3 juin 2017. Un tiers des membres de la direction ont moins de 31 ans.

L'organisation anglaise « Vinspired » est désormais officiellement membre de l'EYCA, de même que l'organisation allemande « Reisenetz ». Concernant l'organisation moldave Q/A, son statut de membre officiel n'a pu être confirmé que partiellement, car plusieurs documents manquaient encore. Si le processus de confirmation ne peut pas être mené à terme, l'EYCA devra trouver une autre organisation moldave qui puisse s'occuper de la carte jeunes en Moldova. L'organisation roumaine bénéficiera d'une visite de soutien de l'EYCA à la mi-novembre. D'autres visites auront lieu à Malte, en Italie, en Fédération de Russie, en Géorgie et en Moldova. Chaque visite sera aussi l'occasion de présenter l'Accord partiel et d'insister sur le lien étroit entre l'EYCA et l'Accord partiel, qui vont vraiment de pair.

L'organisation allemande procédera au lancement de sa carte le 9 novembre 2017 à Munich.

Le directeur de l'EYCA présente un nouveau gestionnaire de la carte jeunes en France, qui parle des principales activités qui ont été, ou seront, menées par son organisation en 2017. Une attention particulière sera accordée aux événements sportifs, dans la perspective des jeux Olympiques qui doivent se dérouler à Paris en 2024.

L'EYCA participe depuis longtemps au projet de la Commission européenne relatif au Corps de solidarité. L'objectif est de faire en sorte que tous les jeunes qui s'engagent dans le cadre du Corps européen de solidarité reçoivent gratuitement la carte jeunes, comme c'est le cas pour les jeunes participant au Service volontaire européen. L'EYCA tiendra le Conseil de l'Europe informé de l'évolution du processus.

La présidente et le directeur de l'EYCA sont interrogés sur les activités de l'EYCA en Amérique latine, et plus généralement hors d'Europe. Ils répondent que l'Association a des contacts avec des délégations de Chine, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Amérique latine (Mexique et Brésil) mais qu'elle n'a pas encore élaboré de stratégie en la matière.

8. Questions diverses

La réunion du Conseil de coordination sera suivie - comme le veut la tradition - par un dîner de travail auquel tous les membres de l'Accord partiel sont conviés. Il y sera question de l'actualité de l'Accord partiel et de l'EYCA.

Le secrétariat annonce que la publication concernant le séminaire susmentionné organisé dans le cadre de la présidence chypriote est maintenant disponible sous forme imprimée et en ligne :

<https://rm.coe.int/countering-violent-extremism-and-youth-radicalisation-using-the-europe/168075dec4>

9. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 26 mars 2018, de 18h30 à 20 heures, dans le cadre des réunions des organes statutaires du secteur jeunesse organisées à Budapest.

ANNEXE I

Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la carte jeunes

39^e réunion du Conseil de coordination

Lundi 16 octobre 2017

18h30 – 20 heures

Centre européen de la jeunesse, Strasbourg

RAPPORT

1. Accueil des participants et ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

AP/Carte-J (2017) OJ 39

3. Élection à la présidence (CDEJ) et à la vice-présidence (EYCA)

4. Adoption du rapport de la 38^e réunion du Conseil de coordination

AP/Carte-J (2017)PV 38 prov

5. Mise en œuvre du programme d'activités 2017 – compte rendu oral

AP/Carte-J (2016)2, AP/Carte-J (2017)1

- Participation à l'université d'été du CDEJ (28 août – 1^{er} septembre 2017, Budapest).

- Séminaire promotionnel pour les États non membres de l'AP (début décembre, Varna, Bulgarie).

6. Programme d'activités 2018

AP/Carte-J (2017)2

7. Actualité de l'Association européenne des cartes jeunes (EYCA) – présentation orale

8. Questions diverses

9. Date et lieu de la prochaine réunion

Dans le cadre des réunions des organes statutaires du secteur jeunesse organisées à Budapest en mars 2018.

ANNEXE II

**Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la carte jeunes
Conseil de coordination (39^e réunion)**

List of participants / liste des participants

Governmental representatives / Représentants gouvernementaux

ANDORRA / ANDORRE

Mr. Agusti PIFARRE
Coordinateur des politiques de jeunesse et du Volontariat, Département de la Jeunesse
Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr. Markus WOLF
Austrian Federal Ministry of Families and Youth

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr. Rustam ABDULLAYEV
Leading advisor
Ministry of Youth and Sport

CROATIA / CROATIE

Ms. Annamaria VUGA
Head of Department for Youth,
Ministry for demography, family, youth and social policy

CYPRUS / CHYPRE

Mr. Menelaos MENELAOU
Youth Board of Cyprus

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mr. Ion DONEA
Head of Youth Programs Department
Ministry of Youth and Sports of the Republic of Moldova

MONTENEGRO

Mr. Krsto VUKADINOVIC
Directorate for Youth and Sports
Ministry of Sport of Montenegro

SERBIA / SERBIE *Apoligised/Excusé*

Observers (states party to the Partial Agreement)

HUNGARY/HONGRIE

Mr. Peter PACZUK
Strategy Officer
Ministry of Human Capacities
State Secretariat for Family and Youth Affairs, General Youth Department

PORTUGAL

Mr. Jorge Orlando QUEIRÓS
Portuguese Institute of Sport and Youth
Director of the Department of Information, Communication and International relations

SLOVAK REPUBLIC/REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms. Lucia OTIEPKOVA
Department for Youth
Ministry of Education, Science, Research and Sport

Guests (states not party to the Partial Agreement)

ALBANIA/ALBANIE

Ms. Jehona ROKA VARFI
Specialist at Directorate of Coordination of Youth Policy
Ministry of Social Welfare and Youth

BULGARIA/BULGARIE

Ms. Veselina GEORGIEVA
Chief expert
Directorate of Investment Policy and public tenders
Ministry of Youth and Sport, Sofia, Bulgaria

Representatives of the European Youth Card Association (EYCA) / Représentants de l'Association européenne des cartes jeunes (AECJ)

Mr Manel SANCHEZ
Director European Youth Card Association (EYCA)

Ms Natalia Diaz Santin
INJUVE (Spain)

Mr Nicola Bihannic
Carte Jeunes Director (France)

Ms Louise Macdonald
EYCA President (Scotland, UK)

Ms Liliya Elenkova
EURO<26 Foundation Bulgaria

Representative of the Advisory Council on Youth (CCJ) / Représentant du Conseil consultatif sur la Jeunesse (CCJ)

Valentin DUPOUEY
Erasmus Students' Network

Youth Department / Service Jeunesse

Ms Natalja TURENNE, Administrator,
Responsible for the Partial Agreement on Youth Mobility through the Youth Card